

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2009 À 20 HEURES 30

PUBLIE LE

- 9 DEC. 2009

N° 5 - 100 / 2009 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Neuf, le 8 Décembre 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 8 Décembre à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean-Marie COUDERC, Robert PAGGI, Noël RAMON, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Bernard GILABERT, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Blandine THUEL, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 50

Votants (titulaires, suppléants votants) : 40

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 DÉCEMBRE 2009

N° 5 - 100 / 2009 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Décision du Président N° 97/2009 du 17 Septembre 2009

Service : Travaux Voirie Bâtiments

Objet : marché de travaux pour l'aménagement de la voirie du Pontet - SA MALET

Prestataire : groupement solidaire des entreprises S.A. MALET, SAS BENEZECH et SAS SPIE SUD OUEST dont le mandataire est l'entreprise S.A. MALET

Montant : 217 532,38 euros HT pour l'offre de base, et 6 021,00 euros HT au titre de l'option 3 soit un montant total de 223 553,38 euros HT.

Décision du Président N° 98/2009 du 18 Septembre 2009

Service : Transports Urbains

Objet : Contrat de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'installation électrique du bâtiment du service
Transports Urbains - Marché n° 09 052

Prestataire : S.A. BERIM

Montant : 9 350 € HT soit 11 182,60 € T.T.C. décomposé comme suit :

- Tranche ferme : 6 452,00 € H.T. soit 7 716,60 € T.T.C.
- Tranche conditionnelle : 2 898,00 € H.T. soit 3 466,00 € T.T.C.

Décision du Président N° 99/2009 du 28 Septembre 2009

Service : Transports Urbains

Objet : Marché pour la « Mise à disposition et entretien de pneumatiques » - Goodyear/Dunlop

Prestataire : société GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE

Montant minimum de 15 000,00 € HT annuels et un montant maximum de 45 000,00 € HT annuels.

Décision du Président N° 100/2009 du 30 Septembre 2009

Service : Direction services informatiques

Objet : Renouvellement de copieurs multifonctions - Marché n° 09 055

Prestataire : S.A.S. SOFEB

Montant total : 13 664,00 € H.T. soit 16 342,14 € T.T.C décomposé comme suit :

Décision du Président N° 101/2009 du 14 Octobre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : convention de prestation de services entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et l'association REGAIN PLUS - nettoyage des locaux

Prestataire : Association REGAIN

Montant : Tarif horaire fixé à 17 € T.T.C.

Durée : échéance au 31 décembre 2009

Décision du Président N° 102/2009 du 12 Octobre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Etude géotechnique d'avant projet de la station de transfert de Ranteil à Albi -

Prestataire : Bureau d'études SOLS ET EAUX

Montant total de la prestation : 14 233,15€ H.T. soit 17 022,85€ T.T.C.

Décision du Président N° 103/2009 du 16 Novembre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : abonnement données mensuelles météorologiques - METEO FRANCE

Montant : 174.97 € TTC.

Décision du Président N° 104/2009 du 5 Octobre 2009

Service : Espace Nautique Taranis

Objet : contrat de fourniture de gaz pour l'espace aquatique TARANIS

Prestataire : S.A GDF SUEZ

Décision du Président N° 105/2009 du 5 Octobre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Mission de contrôle technique-Station de transfert des déchets urbains de Ranteil à ALBI ;

Prestataire : Société DEKRA

Montant : 5 400€ H.T. soit 6 458,40€ T.T.C

Décision du Président N° 106/2009 du 9 Octobre 2009

Service : Collecte des Ordures Ménagères

Objet : Marché n° 09 057 « Fourniture, transport et déchargement de colonnes à verre aériennes

Prestataire : S.A.S. TEMACO

Montant : minimum : 100 000,00 € HT - maximum de 200 000,00 € HT pour la durée totale du marché soit 4 ans

Décision du Président N° 107/2009 du 12 Octobre 2009

Service : Collecte des Ordures Ménagères

Objet : Mission SPS - Station de transfert des déchets urbains de Ranteil à ALBI ;

Prestataire : CETE APAVE SUDEUROPE

Montant : 2 640,00€ H.T. soit 3 157,44€ T.T.C. ;

Décision du Président N° 108/2009 du 14 Octobre 2009

Service : Assainissement

Objet : Marché « Maîtrise d'œuvre en vue d'une mise en conformité du mode de traitement des eaux usées de la commune de Fréjairolles – secteur Ondesque »

Prestataire : Société POYRY ENVIRONNEMENT SA.

Montant : Tranche ferme : 14 000 € HT

Suivant le scénario qui sera retenu à l'issue de la tranche ferme :

- Soit tranche conditionnelle n°1 pour un montant de 6 300 € HT et tranche conditionnelle n° 3 pour un montant de 16 800 € HT,
- Soit tranche conditionnelle n° 2 pour un montant de 6 400 € HT et tranche conditionnelle n° 3 pour un montant de 25 250 € HT

Décision du Président N° 109/2009 du 15 Octobre 2009

Service : Assainissement

Objet : études géotechnique –Mission G 12 – ZA Innoprod – ST2D

Prestataire : ST2D

Montant : 9 847, 00 € H.T. soit 11 777, 01 € T.T.C

Décision du Président N° 110/2009 du 20 Octobre 2009

Service : Développement économique

Objet : convention pour une prestation d'animation NOU SORRES – rencontre INNTEGRA

Prestataire : Association NOU SORRES

Montant : 500 Euros

Décision du Président N° 111/2009 du 26 Octobre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Marché « Restauration du lit et des berges du ruisseau de Séoux – Quartier Sainte-Carême, à Albi »

Prestataire : **Société CHOIGNOT SA.**

Montant : 198 925,20 HT.

Décision du Président N° 112/2009 du 26 Octobre 2009

Service : Equipement Nautique Taranis

Objet : Marché « travaux de modification de la production de chaleur à Taranis » -
avenant n°1

Prestataire : SAS Lagrèze et Lacroux,

Montant : 55 000€ HT

Décision du Président N° 113/2009 du 12 Novembre 2009

Service : Développement économique

Objet : Marché n° 09 062, Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ZAC Innoprod (VRD et espaces verts)

Prestataire : groupement SCOP CET INFRA/Valérie Labarthe dont le mandataire est la société SCOP CET INFRA sise 1 boulevard Carnot à 81000 ALBI

Montant : 206 235,00 € HT (tranche ferme = 89 200,00 € HT ; tranche conditionnelle 1 = 25 970,00 € HT ; tranche conditionnelle 2 = 7 500,00 € HT ; tranche conditionnelle 3 = 17 015,00 € HT ; tranche conditionnelle 4 = 14 790,00 € HT ; tranche conditionnelle 5 = 30 995,00 € HT ; tranche conditionnelle 6 = 7 875,00 € HT ; tranche conditionnelle 7 = 12 890,00 € HT)

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

➤ **Prend acte** de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 8 Décembre 2009

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

